

Mieux-vivre : 8 particuliers employeurs sur 10 déclarent que leur vie serait plus difficile sans salarié à domicile

Le Groupe Ircem franchit une nouvelle étape dans son engagement sociétal avec la publication d'un baromètre national. En croisant les regards des Français, des particuliers employeurs et des salariés à domicile, cette enquête en double miroir met en lumière une réalité contrastée : si les Français se montrent plutôt confiants quant à leur avenir, leur qualité de vie reste fragile, et repose en grande partie sur des soutiens de proximité parmi lesquels figurent les salariés de l'emploi à domicile.

Le bien-vivre, une réalité influencée par de multiples facteurs

Le bien-vivre ne relève pas d'un seul critère, mais résulte d'un équilibre entre plusieurs dimensions de la vie quotidienne. En se combinant, ces éléments peuvent favoriser un mieux-vivre durable ou, à l'inverse, alimenter des fragilités.

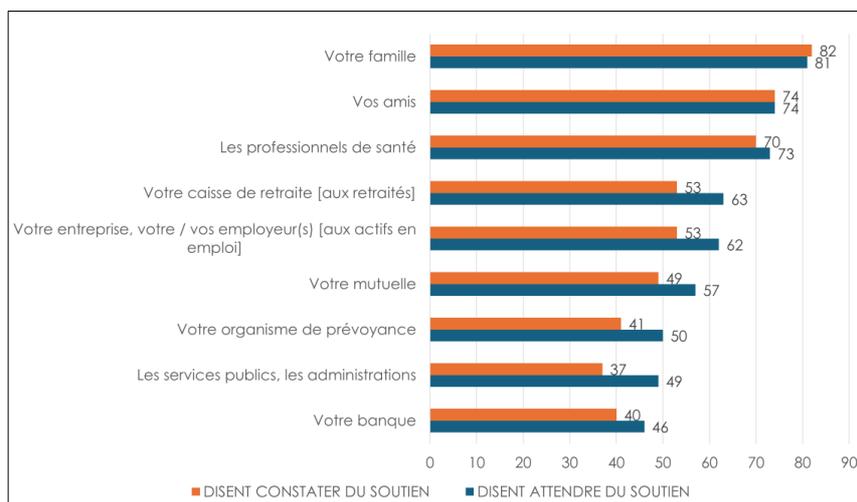
Avec une note moyenne de 6,8/10, les Français estiment leur qualité de vie « acceptable ». Derrière cette moyenne, des écarts importants apparaissent : l'âge, le statut conjugal ou encore la situation professionnelle influencent de manière significative la perception du bien-vivre. Les personnes vivant en couple affichent une note plus élevée (7,1/10) que celles vivant seules (6,3/10), et les foyers de cinq personnes ou plus atteignent même 7,4/10.

À l'inverse, le manque de temps, l'isolement ou les difficultés financières entraînent des vulnérabilités. Le revenu reste un facteur structurant : les Français dont le foyer gagne plus de 5 000 € par mois notent leur qualité de vie à 7,7/10, contre 5,6/10 pour ceux disposant de moins de 1 500 €. Résultat : un tiers des Français, et un salarié à domicile sur deux, déclarent ne pas pouvoir faire, dans leur quotidien, ce qu'ils aiment le plus.

Les salariés à domicile : un soutien essentiel

Dans ce contexte de fragilités multiples pour les Français, les salariés de l'emploi à domicile apparaissent comme un soutien essentiel. En allégeant la charge du quotidien, ils permettent à leurs employeurs de mieux vivre. Près de 8 particuliers-employeurs sur 10 estiment d'ailleurs que leur vie serait plus difficile sans leur présence.

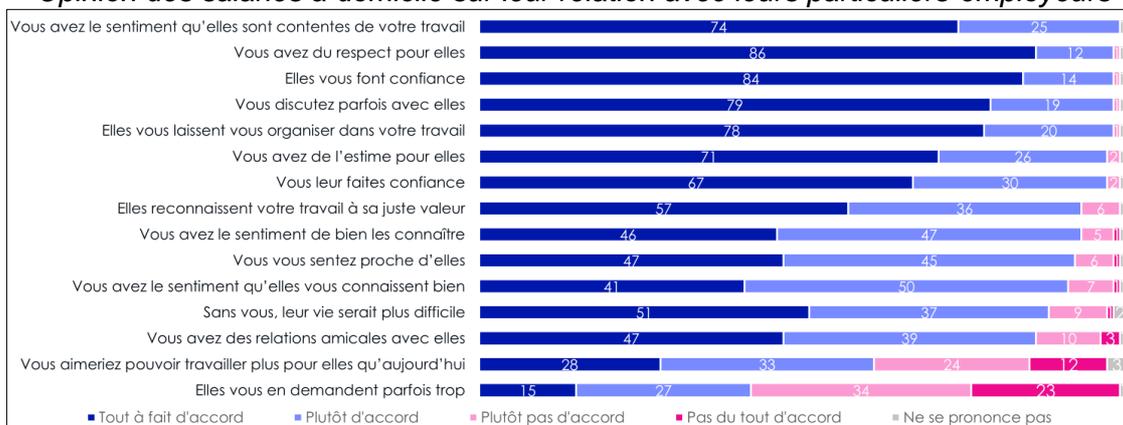
Comparaison des niveaux de soutien perçus et constatés de la part des différents acteurs



Un lien de confiance et de respect, au cœur de la relation

L'étude révèle une relation de travail singulière entre les particuliers employeurs et les salariés à domicile, fondée sur la confiance (plus de 90 %), le respect mutuel, l'autonomie et la qualité du travail fourni. 87 % des particuliers-employeurs se déclarent satisfaits du travail réalisé. Côté salariés, 72 % affirment que l'utilité sociale de leur métier est ce qui leur plaît le plus dans leur activité. Cette relation humaine repose sur une proximité quotidienne. 86 % des salariés affirment entretenir des relations amicales avec leurs employeurs, et 93 % ont le sentiment de bien les connaître.

Opinion des salariés à domicile sur leur relation avec leurs particuliers-employeurs



Une reconnaissance encore incomplète

Si les Français évaluent positivement l'utilité sociale des salariés à domicile (7,6/10), ils estiment que la société, dans son ensemble, ne la reconnaît qu'à 5,7/10. Les salariés eux-mêmes partagent ce constat, avec une évaluation similaire (5,9/10).

« Les professionnels de l'emploi à domicile sont les garants silencieux de notre cohésion sociale. Ils soulagent, accompagnent, soutiennent, dans une relation fondée sur la confiance et le respect. Ils méritent aujourd'hui une reconnaissance à la hauteur de leur engagement. Il y a également urgence à prendre soin de celles et ceux qui prennent soin des autres. Les salariés à domicile sont des piliers du bien-vivre, et nous devons collectivement accompagner leurs propres fragilités. » **Serge Da Mariana, directeur général du Groupe Ircem**

Un baromètre ancré dans la mission de l'Ircem

Depuis plusieurs années, le Groupe Ircem structure ses engagements autour d'une approche holistique du mieux-vivre, intégrant la santé physique et mentale, le maintien de l'autonomie, le lien social et la qualité de vie. Cette vision guide l'ensemble de ses actions pour permettre à chacun de vivre mieux, plus longtemps.

« Essentiels au quotidien de millions de Français, les salariés de l'emploi à domicile permettent à chacun de mieux vivre chez soi, avec plus d'autonomie et de sérénité. Leur engagement constant en fait des acteurs clés du lien social. Mais pour soutenir pleinement celles et ceux qu'ils accompagnent, encore faut-il reconnaître et comprendre leurs propres vulnérabilités. C'est en s'appuyant sur les apports de la recherche et sur l'écoute attentive des réalités de terrain que nous pourrons bâtir des réponses durables, à la hauteur des enjeux. »

explique Leila Hicheur, Directrice de cabinet du Directeur Général

Financée par le dividende social de l'Ircem, la Fabrique du Mieux-Vivre incarne cette ambition en identifiant les besoins des publics accompagnés et en définissant les leviers d'intervention les plus pertinents, à chaque étape de la vie. Les enseignements issus de ce baromètre viennent enrichir cette démarche, en apportant des données précieuses pour affiner les actions engagées.

Dans cette continuité, le Groupe Ircem a également initié la première Chaire d'excellence dédiée au mieux-vivre et aux vulnérabilités. Son objectif : faire le lien entre recherche scientifique et mise en œuvre de solutions concrètes, pour un impact durable et utile à tous.

MÉTHODOLOGIE

Ce baromètre s'appuie sur :

- Une étude quantitative auprès de 1 022 personnes, échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Au sein de cet échantillon, 111 personnes sont actuellement particuliers-employeurs et 55 l'ont été au cours des deux dernières années.
- Une étude quantitative auprès de 524 salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile (échantillon interrogé à partir d'un fichier fourni par le groupe Ircem),

Ces études ont été réalisées en ligne par l'institut Harris Interactive, pour la première du 17 au 24 avril 2025 et pour la seconde du 23 avril au 15 mai 2025.

À propos de l'Ircem

Depuis plus de 50 ans, l'Ircem est le Groupe de Protection Sociale des salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile. Fort de 550 collaborateurs qui accompagnent 5 millions de clients, le Groupe est certifié ISO 9001 et s'appuie sur trois institutions représentant chacune une expertise : Ircem Agirc-Arcco (retraite complémentaire), Ircem Prévoyance et Ircem Mutuelle.

Contacts presse Ircem

Léa Cauchi – lea.cauchi@coriolink.com – 06 24 96 84 31
Céline Surget – celine.surget@coriolink.com – 07 48 72 82 37